



MUNICIPAL  
**Gazette**  
MUNICIPALE  
DE—OF  
**Montreal**

Toutes communications se rapportant aux annonces ou aux abonnements devront être adressées tout simplement comme suit:

"LA GAZETTE MUNICIPALE"  
Bureau de Poste: 465 ou 42 Place Jacques-Cartier, Montréal.  
Toutes communications se rapportant à la rédaction, devront être adressées comme suit:  
"LA GAZETTE MUNICIPALE"  
Hôtel de Ville, Montréal

(o)  
All communications relative to advertisements or subscription, should be addressed simply as follows:

"THE MUNICIPAL GAZETTE"  
Post Office Box: 465 or 42 Jacques-Cartier Square, Montreal  
All communications relative to the editorial part of the paper should be addressed as follows:

"THE MUNICIPAL GAZETTE"  
City Hall, Montréal.  
Telephone Main 4240.

Paraît le lundi matin  
Published every Monday morning  
Abonnements \$4 par an  
Subscriptions \$4 a year  
Payables d'avance  
Payable in advance

Organe officiel de la Corporation de la Ville de Montréal / Official organ of the Corporation of the City of Montreal  
CANADA

No. 449

REGLEMENT CONCERNANT LA CONSTRUCTION DES EDIFICES DANS LES LIMITES DES QUARTIERS MONT-ROYAL ET COTE DES NEIGES.

(Adopté le 22 avril 1912)

A une assemblée spéciale du Conseil de la Cité de Montréal, tenue dans l'Hôtel de Ville, ce vingt-deuxième jour d'avril, mil neuf cent douze, en la manière et suivant les formalités prescrites dans et par l'acte d'incorporation de ladite Cité, à laquelle assemblée sont présents la majorité des membres de tout le Conseil, savoir: Son Honneur le Maire, M. Arsène Lavallée, les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Robinson, Prud'homme, Boyd, Garceau, Monahan, Clément, Tétreau, Létourneau, Mayrand, Emard, Bastien, Déguire, Turcot, Drummond, Larivière, Martin, Fraser, Séguin, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandelaë, Macdonald, Ménard, Judge.

Il est ordonné et statué par ledit Conseil comme suit:

Section 1.—Tout bâtiment qui sera érigé à l'avenir sur aucune des rues du quartier Mont-Royal, actuellement ouvertes ou non encore ouvertes, devra l'être à une distance d'au moins 14 pieds de la ligne de toutes telles rues; cependant sur le Boulevard Ste-Marie, dans les quartiers Mont-Royal et Côte des Neiges, et sur le chemin de la reine Marie, tout bâtiment devra être érigé à une distance d'au moins 25 pieds de la ligne dudit boulevard et dudit chemin.

Les bâtiments érigés sur lesdites rues ne devront pas avoir moins de deux étages.

La présente section, cependant, ne s'appliquera pas aux rues et avenues suivantes dudit quartier Mont-Royal: Gatineau, Swail, Pictou, Albani, Maréchal, du Fort, ni au côté sud-ouest de la rue Decelles.

Section 2.—Il est défendu de construire, d'établir ou d'occuper sur aucune des rues et avenues du quartier Mont-Royal, sur l'un ou l'autre côté d'icelles, aucune manufacture, atelier, taverne, buvette, écurie de louage, clos de bois, glacière, clos de pierre ou de granit ou autre place d'affaires de ce genre, et il est également défendu d'aménager, de transformer ou de réparer des constructions déjà existantes pour les faire servir à ces fins.

Section 3.—Le Boulevard Ste-Marie, dans les quartiers Mont-Royal et Côte des Neiges, les Avenues Decelles et Gatineau, à partir de l'Avenue Maplewood jusqu'au Boulevard Ste-Marie, les avenues Victoria, Marchmont, Lakeview Cedar, Crescent, et le chemin de la reine Marie, sont réservés exclusivement pour des fins résidentielles, et aucun bâtiment ne sera construit sur ces rues à moins qu'il ne soit détaché ou semi-détaché. Les plain-pieds (flats) ou tous autres bâtiments destinés à être occupés par deux ou plusieurs familles vivant indépendamment y sont prohibés. De plus tout bâtiment devra avoir un front sur lesdites rues ou parties de rues, d'au moins 25 pieds s'il s'agit d'une maison semi-détachée. Cependant, sur les lots actuelle-

No. 449

BY-LAW CONCERNING THE ERECTION OF BUILDINGS WITHIN THE LIMITS OF MOUNT-ROYAL AND COTE DES NEIGES WARDS.

(Adopted 22nd April 1912)

At a special meeting of the Council of the City of Montreal held in the City Hall, this twenty-second day of April, one thousand nine hundred and twelve, after the observance of the formalities prescribed in and by the act of incorporation of the said City, at which meeting a majority of the members of the whole Council are present, viz: His Worship the Mayor, Arsène Lavallée, Esquire, Aldermen L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Robinson, Prud'homme, Boyd, Garceau, Monahan, Clément, Tétreau, Létourneau, Mayrand, Emard, Bastien, Déguire, Turcot, Drummond, Larivière, Martin, Fraser, Séguin, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandelaë, Macdonald, Ménard, Judge.

It was ordained and enacted by the said Council as follows:

Sect. 1.—Every building hereafter erected on any of the streets in Mount-Royal Ward, now opened or not yet opened, shall be so erected at a distance of at least 14 feet from the line of such streets. However, on St. Mary Boulevard, in Mount Royal and Côte des Neiges Wards, and on Queen Mary Road, every building shall be erected at a distance of at least 25 feet from the line of said Boulevard and of said Road.

The buildings erected on said streets shall not have less than two storeys.

This section shall not, nevertheless, apply to the following streets and avenues of said Mount Royal Ward: Gatineau, Swail, Pictou, Albani, Maréchal, Fort, nor to the South-West side of Decelles St.

Sect. 2.—It is forbidden to erect, establish or occupy on any of the streets and avenues of Mount-Royal Ward, on either side thereof, any factory, work-shop, tavern, Saloon, livery-stable, wood-yard, ice-house, stone or granite yard, or other similar place of business, and it is also forbidden to fit up, transform or repair any existing buildings to be used as such.

Sect. 3.—St. Mary Boulevard, in Mount Royal and Côte des Neiges Wards, Decelles and Gatineau Avenues, from Maplewood Ave. to St. Mary Boulevard, Victoria, Marchmont, Lakeview, Cedar and Crescent Avenues, and Queen Mary Road shall be exclusively reserved for residential purposes, and no building shall be erected on said streets, unless it is detached or semi-detached. Flats or any other buildings intended to be occupied by two or more families living independently are prohibited on same. Moreover, every building must have a frontage on said streets or parts of streets of at least twenty-five feet for semi-detached house. However, on lots presently cadastred as being twen-

ment inscrits au cadastre comme ayant 25 pieds ou moins de largeur, le front minimum sera de 19 pieds pour les maisons détachées et de 38 pieds pour les maisons semi-détachées.

Section 4.—Toute personne qui contreviendra à quelque une des dispositions de ce règlement sera passible d'une amende avec ou sans frais, et à défaut du paiement immédiat de ladite amende avec ou sans frais, selon le cas, d'un emprisonnement, le montant de ladite amende et le terme d'emprisonnement à être fixés par la Cour du Recorder de la Cité de Montréal, à sa discrétion; mais ladite amende ne dépassera pas quarante dollars et l'emprisonnement n'excédera pas deux mois de calendrier, ledit emprisonnement, cependant, devant cesser en tout temps avant l'expiration du terme fixé par ladite Cour du Recorder sur paiement de ladite amende ou de ladite amende et des frais, selon le cas: et si l'infraction est réitérée, cette récidive constituera, jour par jour, après sommation ou arrestation, une offense séparée.

Section 5.—Les règlements Nos 391 et 444, concernant la construction des édifices dans les limites du quartier Mont-Royal, sont abrogés.

## No. 450

### REGLEMENT AMENDANT LE REGLEMENT No. 401, INTITULE: "REGLEMENT CONCERNANT LA CIRCULATION DES VOITURES."

(Adopté le 22 avril 1912)

A une assemblée spéciale du Conseil de la Cité de Montréal, tenue dans l'Hôtel de Ville, ce vingt-deuxième jour d'avril, mil neuf cent douze, en la manière et suivant les formalités prescrites dans et par l'acte d'incorporation de ladite Cité, à laquelle assemblée sont présents la majorité des membres de tout le Conseil, savoir: Son Honneur le Maire, M. Arsène Lavallée, les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Robison, Prud'homme, Boyd, Garceau, Monahan, Clément, Tétreau, Létourneau, Mayrand, Emard, Bastien, Deguire, Turcot, Drummond, Larivière, Martin, Fraser, Séguin, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandelac, Macdonald, Ménard, Judge.

Il est ordonné et statué par ledit Conseil comme suit:

Sect. 1.—La section 14 dudit règlement No 401 est amendée en y ajoutant la sous-section suivante:

14a. "Tout conducteur de véhicule allant dans la même direction qu'un tramway doit, lorsque ce tramway s'arrête, arrêter aussi son véhicule à une distance d'au moins dix pieds de tel tramway et attendre pour continuer sa course que ledit tramway se soit remis en mouvement."

Sect. 2.—Le présent règlement fera partie dudit règlement No 401, quant à la clause pénale et pour toutes autres fins que de droit.

ty-five feet wide or less, the minimum frontage shall be nineteen feet for detached and thirty-eight feet for semi-detached houses.

Sect. 4.—Every person offending against any of the provisions of this by-law shall be liable to a fine, with or without costs, and in default of immediate payment of said fine with or without costs, as the case may be, to an imprisonment, the amount of said fine and the term of imprisonment to be fixed by the Recorder's Court of the City of Montreal at its discretion, but such fine shall not exceed forty dollars, and the imprisonment shall not be for a longer period than two calendar months, the imprisonment, however, to cease at any time before the expiration of the term fixed by the said Recorder's Court upon payment of the said fine, or fine and costs, as the case may be, and if the infraction is repeated, such repetition, shall, day by day, constitute, upon summons or arrest, a separate offence.

Sect. 5.—By-Laws Nos. 391 and 444, concerning the erection of buildings within the limits of Mount Royal ward, are repealed.

## No. 450

### BY-LAW TO AMEND BY-LAW No. 401, ENTITLED "BY-LAW CONCERNING STREET TRAFFIC."

(Adopted 22nd April 1912)

At a special meeting of the Council of the City of Montreal held in the City Hall, this twenty-second day of April, one thousand nine hundred and twelve, after the observance of the formalities prescribed in and by the act of incorporation of the said City, at which meeting a majority of the members of the whole Council are present, viz: His Worship the Mayor, Arsène Lavallée, Esquire, Aldermen L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Robison, Prud'homme, Boyd, Garceau, Monahan, Clément, Tétreau, Létourneau, Mayrand, Emard, Bastien, Deguire, Turcot, Drummond, Larivière, Martin, Fraser, Séguin, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandelac, Macdonald, Ménard, Judge.

It was ordained and enacted by the said Council as follows:

Sect. 1.—Section 14 of said by-law No. 401 is amended by adding thereto the following sub-section:—

"14a. Every driver of a vehicle going in the same direction as a street car shall, when such car stops, also stop his vehicle at a distance of at least ten (10) feet from said car, and shall keep such vehicle at a standstill until the said car has been again set in motion."

Sect. 2.—This by-law shall form part of said by-law No. 401, as regards the penal clause and to all other intents and purposes.

# DELIBERATIONS

## BUREAU DES COMMISSAIRES

Compte rendu de l'assemblée du 20 avril 1912, a.m.

Son Honneur le maire L. A. Lavallée, président. Tous présents.

1.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet de la construction de trottoirs en bois, déclarant que le bois pour ces trottoirs est commandé et en voie de livraison.

Résolu: De demander à l'Agent des Achats et des Ventes de quel droit il a ordonné pour \$20,000 de bois sans demander de soumissions.

2.—Soumise une communication de M. Todd, architecte, déclarant qu'il va faire certains changements suggérés par le Bureau dans le plan pour les améliorations au Champ de Mars, relativement aux escaliers.

Résolu: D'autoriser M. Todd à procéder à la préparation des plans et devis.

3.—Soumis un rapport de l'Inspecteur en Chef des Aliments, au sujet d'une plainte portée par un Monsieur Blanchard contre l'Inspecteur Legault, du Département de l'Inspection des Aliments.

Résolu: Conformément audit rapport d'informer ledit M. Blanchard qu'il n'y a pas lieu de faire enquête dans ce cas, vu la teneur des rapports de MM. Hood et Legault.

4.—Soumise une requête de propriétaires du quartier Ste-Marie (partie Rosemont) se plaignant de l'existence de deux bicoques au coin de la rue Masson et de la 7ème Avenue.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport de l'Inspecteur des Bâtimens.

5.—Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil tenue le 15 avril 1912 à l'effet de prier le Bureau des Commissaires d'étudier les moyens à prendre pour remédier à l'état de choses résultant de la fermeture de l'eau pour non paiement de taxes, dans les maisons pourvues de cabinets d'aisance.

Résolu: De référer au Médecin Officier de Santé pour rapport sur l'état de choses actuel et sur les moyens à prendre pour y remédier, s'il y a lieu.

6.—Soumis un rapport du Chef de Police, recommandant la location d'un local No 2740 Notre-Dame ouest, au prix de \$18 par mois, aux fins de l'établissement d'un poste temporaire de police dans le village Turcot.

Résolu: De donner instructions au Chef de Police et à l'Ingénieur en Chef de faire une visite dudit local et de faire rapport sur les réparations à faire pour l'installation d'un poste de police et de prier le Chef de Police de se mettre en communication avec le propriétaire pour savoir s'il peut obtenir un bail pour trois ans, avec privilège pour la Ville, de le remettre à chaque année.

Il est

7.—Résolu: De demander à l'Ingénieur en Chef pourquoi tous les rapports qui sont demandés à son département, relativement à la préparation de plans prennent tant de temps à être fournis et pourquoi les plans demandés se font tant attendre.

8.—Soumise une communication de MM. Cox et Amos, architectes pour le poste No 25, demandant de faire préparer un plan des lots où ledit poste doit être construit.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef pour préparer ledit plan.

9.—Son Honneur le Maire soulève la question de savoir s'il ne serait pas à propos d'ouvrir une souscription pour venir en aide aux naufragés du "Titanic" dans le besoin, et il est

Résolu: De référer au Département en Loi la question de savoir si la Cité peut légalement souscrire pour cette fin.

10.—Soumise une communication de M. L. M. Cornellier, demandant l'autorisation du Bureau des Commissaires pour avoir le niveau et l'alignement nécessaires pour cons-

## BOARD OF COMMISSIONERS

Report of meeting held on the 20th April 1912, a.m.

Present: His Worship the Mayor L. A. Lavallée, chairman, and all the members.

1.—Submitted a report from the Chief Engineer anent the laying of wooden sidewalks, stating that the wood for said sidewalks was ordered and is being delivered.

Resolved: To ask the Purchasing and Sales Agent by what authority did he purchase for \$20,000 of wood without calling for tenders.

2.—Submitted a communication from Mr. Todd, Architect, stating that he will make certain changes suggested by the Board, in the plan for the improvements to the Champ de Mars, as regards the stairs.

Resolved: To authorize Mr. Todd to proceed with the preparation of the plans and specifications.

3.—Submitted a report from the Chief Food Inspector, anent a complaint made by Mr. Blanchard against Inspector Legault, of the Food Inspection Department.

Resolved: According to said report, that the said Mr. Blanchard be informed that there is no reason to investigate this case, in view of the reports made by Messrs. Hood and Legault.

4.—Submitted a communication from proprietors of St. Mary ward (part of Rosemont) complaining of the existence of two hovels corner of Masson street and 7th Avenue.

Resolved: To refer the same to the Chief Engineer with instructions to have a report made thereon by the Building Inspector.

5.—Submitted an extract from the minutes of a meeting of Council held on the 15th April 1912 whereby the Board of Commissioners was requested to consider the means to be taken so as to remedy the state of things resulting from the closing of water for non-payment of taxes, in the houses provided with water-closets.

Resolved: That the matter be referred to the Medical Health Officer for a report on the existing state of affairs and on the means to be taken to remedy the same if necessary.

6.—Submitted a report from the Chief of Police recommending that a house No. 2740 Notre Dame West be rented for the price of \$18 per month, for the purpose of establishing therein a temporary police station in the village Turcot.

Resolved: That instructions be given to the Chief of Police and the Chief Engineer to visit said house and report on the repairs required to install therein a police station, and that the Chief of Police be requested to ask the proprietor if he is willing to grant three years lease, with the privilege for the City to cancel the same each year.

7.—Resolved: That the Chief Engineer be asked why all the reports and plans asked for from his department are not furnished sooner.

8.—Submitted a communication from Messrs. Cox and Amos, architects, for No. 25 station, asking that a plan be prepared of the lots upon which the said station is to be erected.

Referred to the Chief Engineer for said plan.

9.—His Worship the Mayor raised the question of considering whether it would not be advisable to open a subscription for the relief of the victims of the "Titanic" disaster, who are destitutes.

Referred to the Law Department in order to know whether the City can legally vote a sum of money for such purpose.

10.—Submitted a communication from Mr. L. M. Cornellier, asking the Board of Commissioners for authority

truire un édifice au coin nord-ouest des rues Papineau et Boulevard St-Joseph.

Résolu: Que le Bureau, après avoir pris connaissance de la Loi pourvoyant à l'expropriation du Boulevard St-Joseph, ne croit pas judicieux d'acquiescer à cette demande et d'accorder telle permission.

11.—Soumise une communication du Rév. M. Gauthier offrant de faire la démolition de la bâtisse qu'il a vendue à la ville, sur la rue du Champ de Mars, pourvu que la Ville lui donne les matériaux.

Résolu: D'informer le Rév. M. Gauthier que le Bureau ne peut se rendre à sa demande et de lui donner avis d'avoir à enlever ce qu'il a été convenu d'enlever.

12.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur les soumissions reçues pour la construction d'égouts dans certaines rues.

Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant que les contrats soient accordés aux plus bas soumissionnaires, savoir:

RUELLE JOLY

E. Bélanger & Cie. . . . . \$ 1,552.00

CHEMIN DE LA COTE DES NEIGES

Ville de Montréal. . . . . 4,951.00

RUES ERNEST ET JARRY

E. Bélanger & Cie. . . . . 13,342.00

AVENUE ORLEANS

T. O'Sullivan. . . . . 11,636.25

AVENUE MELROSE

E. Bélanger & Cie. . . . . 2,946.00

RUE POUPART

E. Bélanger & Cie. . . . . 5,865.00

Il est

13.—Résolu: Que la résolution du 13 avril 1912 à l'effet de payer un compte de \$525.20 au notaire Dunton, pour services professionnels, soit rescindée et annulée à toutes fins que de droit, et que rapport soit fait au Conseil recommandant de payer un compte de \$525.20 au notaire Oscar Desautels et un compte de \$1,259.05 aux notaires Dunton, Fry et Raby, pour services professionnels rendus à la Cité durant l'année 1911.

14.—Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef il est

Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant de permettre à M. Geo. A. McKee d'ériger une boutique de forge sur le lot No cad. 1180 quartier St-Georges, 415 Avenue Grey.

15.—Soumise une communication du Secrétaire du Conseil des Métiers et du Travail transmettant copies de deux résolutions dudit Conseil concernant l'octroi de franchises à la Compagnie d'Autobus et à la Compagnie du Chemin de Fer Incliné du Parc de la Montagne.

Résolu: De transmettre lesdites résolutions au Conseil.

16.—Soumis un rapport du Département en Loi "re" action prise par la Corporation du Village de DeLorimier en octobre 1908, contre Mde Bridget McAvoy en recouvrement de taxes pour les années 1905 à 1907 au montant de \$160.49 déclarant que la défenderesse a contesté cette action en disant que la propriété n'était pas imposable durant lesdites années, attendu qu'elle était occupée par la Communauté des Soeurs de la Charité de la Providence qui l'ont utilisée uniquement pour des fins de charité et recommandant que l'action soit discontinuée.

Résolu: De recommander au Conseil que l'action soit discontinuée et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à effacer le montant dû par Mde Bridget McAvoy, de ses livres.

17.—Soumis un rapport de l'Agent des Achats et des Ventes, au sujet de la fourniture de ciment pour les travaux à exécuter durant l'année courante.

Soumises à ce sujet les soumissions reçues pour la fourniture dudit ciment.

Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant que

to obtain the level and the line for the erection of a building on the north-west corner of Papineau ave. and St. Joseph Boulevard.

Resolved: That the Board, after having examined the law providing for the expropriation of St. Joseph Boulevard does not deem it advisable to grant said request.

11.—Submitted a communication from Revd. H. Gauthier offering to demolish the building he has sold to the City, on Champ de Mars street, provided the City cede to him the materials.

Resolved: That Revd. Mr. Gauthier be informed that the Board cannot grant said request and that he be notified to remove the materials it has been agreed he should remove.

12.—Submitted a report from the Chief Engineer on the tenders received for the construction of sewers in certain streets.

Resolved: That a report be made to Council recommending that the contracts be awarded to the lowest tenderers, to wit:

JOLY LANE

E. Bélanger & Cie. . . . . \$ 1,552.00

COTE DES NEIGES ROAD

City of Montreal. . . . . 4,951.00

ERNEST AND JARRY STREETS

E. Bélanger & Cie. . . . . 13,342.00

ORLEANS AVENUE

T. O'Sullivan. . . . . 11,636.25

MELROSE AVENUE

E. Bélanger & Cie. . . . . 2,946.00

POUPART STREET

E. Bélanger & Cie. . . . . 5,865.00

13.—Resolved: That the resolution adopted on the 13th April 1912, authorizing the payment of an account of \$525.20 to Mr. Dunton, notary, for professional services, be repealed and annulled to all intents and purposes, and that a report be made to Council recommending the payment of \$525.20 to Mr. Oscar Desautels, notary, and of an account of \$1,259.05 to Messrs Dunton, Fry and Raby, notaries, for professional services rendered to the City during the year 1911.

14.—On recommendation of the Chief Engineer, it was Resolved: That a report be made to Council recommending that Mr. Geo. A. McKee be allowed to erect a blacksmith shop on cad. lot No. 1180, St. George ward, 415 Grey avenue.

15.—Submitted a communication from the Secretary of Trades and Labor Council transmitting copies of two resolutions of said Council concerning the granting of franchises to the Autobus Company, and to the Mount-Royal Park Incline Ry Co.

Resolved: To transmit the same to Council.

16.—Submitted a report from the Law Department "re" action taken by the Corporation of the Village of DeLorimier in October 1908 against Mrs. Bridget McAvoy for the recovery of taxes for the years 1905 to 1907, amounting to \$160.49, stating that the defendant contested said action contending that the property could not be assessed during the said years, as it was occupied by the Sisters of Charity de la Providence who used the same solely for charity purposes and recommending that the action be discontinued.

Resolved: To recommend to Council that said action be discontinued and that the City Treasurer be authorized to write off the sum due by Mrs. Bridget McAvoy.

17.—Submitted a report from the Purchasing and Sales Agent anent the supply of cement for works to be carried out during the current year.

In this connection, submitted the tenders received for the supply of said cement.

l'offre de la Canada Cement Co. de vendre à la Ville tout le ciment dont elle aura besoin pour ses travaux, cette année, à raison de \$1.66 le baril de 350 livres, livrable en sacs sur les chars, soit acceptée.

18.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant de remettre un dépôt de garantie de \$455 à la Compagnie de Construction des Pavages Modernes, en rapport avec la construction d'un trottoir en mastic d'asphalte sur la rue Montcalm.

Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant de remettre ledit dépôt.

19.—Soumise une lettre de M. J. E. Barnabé déclarant consentir à résilier le bail fait entre lui et M. D. W. Gagnon, pour un logement situé au No 760 rue St-André et acheté par la Ville de Montréal pour l'expropriation de la rue Roy et déclarant se désister de tout droit à ce bail et ne réclamer aucun dommage de la Ville.

Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant que ladite résiliation de bail soit acceptée.

20.—Soumis un rapport du Surintendant des Marchés au sujet d'une plainte des bouchers concernant le Marché Wollenberg.

Résolu: De référer au Département en Loi pour savoir où en est rendue la cause de la Ville contre ledit Wollenberg.

21.—Après considération des rapports du Département en Loi et des Experts, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant le règlement des réclamations suivantes comme suit:

C. H. Julien, dommages à la propriété. . . . .	\$ 8.00
Narcisse Chevalier, meubles brisés. . . . .	25.00
Dom. Transport Co., accident de voiture. . . . .	15.00
Alphonse Aubin, jambe brisée. . . . .	450.00
K. Cooper, inondation. . . . .	70.92
Mandel Seidman, inondation. . . . .	4.00
English Provision Co., inondation. . . . .	157.09
J. C. Savage "vs" Cité. Chute sur trottoir. . . . .	75.00
Frais à L. E. Curran. . . . .	44.50
Dame Antaya et vir "vs" Cité. Frais à Leblanc, Brossard & Cie. . . . .	63.00
P. A. Cusson, sténographie. . . . .	6.00

Formant une somme totale de. . . . . \$918.51

Adjournement.

L. N. SENECAI,  
Secrétaire.

\* \* \*

**COMMISSION DES NOMS DE RUES**

Compte rendu de l'assemblée du 24 avril 1912.

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, Bastien, Tétreau, O'Connell, Boyd, Judge, Clément, Ménard, Morin.

Sont aussi présents: M. l'évêquin Macdonald et grand nombre de contribuables de la ville.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

M. le Président informe les personnes présentes que la Commission entendra les remarques, suggestions ou objections qu'elles peuvent avoir à faire et qu'elle ne prendra de décisions qu'à une séance ultérieure.

1.—M. le Curé Morin, de la paroisse de Saint-Edouard, demande que soit rétabli le nom de Saint-Valier, qui avait été donné à la rue Huntly et qui en a été ensuite enlevé. Il allègue, à l'appui de sa demande, que ce nom ayant déjà été changé il en résulte une grande confusion et que, de plus, l'orthographe en est difficile. M. l'échevin Tétreau explique qu'un souvenir se rattache au nom de monseigneur de Saint-Valier, deuxième évêque de Québec, et endosse la requête de M. Morin.

Après quelques remarques faites par M. T. Hannah, qui s'objecte au changement du nom de la rue Huntly, le Commission promet de prendre cette question en considération.

Resolved: That a report be made to Council recommending that the offer made by the Canada Cement Co. to sell to the City all the cement it may need for its works, this year, at the rate of \$1.66 per barrel of 350 lbs, to be delivered in bags on the cars, be accepted.

18.—Submitted a report from the Chief Engineer recommending that a deposit of \$455 be refunded to the "Compagnie de Construction de Pavages Modernes", in connection with the laying of an asphalt mastic sidewalk on Montcalm street.

Resolved: That a report be made to Council recommending that said deposit be refunded.

19.—Submitted a letter from Mr. J. E. Barnabé stating that he is willing to cancel the lease made between him and Mr. D. W. Gagnon, for a lodging situated at No. 760 St. André street and bought by the City of Montreal for the expropriation of Roy street and that he waives all rights to said lease and will not claim any damage from the City.

Resolved: That a report be made to Council recommending that said offer be accepted.

20.—Submitted a report from the Superintendent of Markets anent a complaint made by butchers concerning Wollenberg Market.

Resolved: That said report be referred to the Law Department in order to know what progress has been made in connection with the case of the City against the said Wollenberg.

21.—After considering the reports from the Law Department and the Experts, it was

Resolved: To report to Council recommending the settlement of the following claims, as follows:

C. H. Julien, Damages to property. . . . .	\$ 8.00
Narcisse Chevalier, furniture broken. . . . .	25.00
Dom. Transport Co. Vehicle accident. . . . .	15.00
Alphonse Aubin, Leg fractured. . . . .	450.00
K. Cooper, Flooding. . . . .	70.92
Mandel Seidman, Flooding. . . . .	4.00
English Provision Co. Flooding. . . . .	157.09
J. C. Savage "vs" City. Fall on sidewalk. . . . .	75.00
Costs to L. E. Curran. . . . .	44.50
Dame Antaya et vir "vs" City. Costs to Leblanc, Brossard & Co. . . . .	63.00
P. A. Cusson. Stenographer's fees. . . . .	6.00

Forming a total sum of. . . . . \$918.51

Adjourned.

L. N. SENECAI,  
Secretary.

\* \* \*

**SPECIAL COMMITTEE "re" STREET NAMES**

Report of meeting held on the 24th April 1912

Present: Ald. Larivière, chairman, Bastien, Tétreau, O'Connell, Boyd, Judge, Clément, Ménard, Morin.

Ald. Macdonald and a large number of rate-payers were also present.

The minutes of the last meeting were read and confirmed.

The Chairman informed the persons who attended the meeting that the Committee was prepared to hear the remarks, suggestions or objections they may have to make and that they would not take any decision until a subsequent meeting.

1.—Revd. Mr. Morin, parish priest of St. Edouard, asked that the name of St. Valier which had been given to Huntley street and then changed be restored. He pointed out that this name having already been changed, much confusion resulted therefrom and that, furthermore, the spelling of same is difficult. Ald. Tétreau explained that an historical event is associated with the name of the Bishop of St. Valier, second bishop of Quebec, and supported the request of Revd. Mr. Morin.

After a few remarks made by Mr. T. Hannah, who objected to the changing of the name of Huntly street, the Committee promised to consider the matter.

2.—M. le Curé Guay, de la paroisse de Saint-Jean Berchmans, demande que les noms de Shaw et de Rossland, dans le quartier Saint-Denis, soient changés, le premier en Dorion ou Simard, et le deuxième, en Chabot, ces deux rues étant le prolongement de rues existant déjà dans le quartier Saint-Denis.

3.—M. Holt, la Président du "Maternity Hospital," M. O'Leary, le capitaine Baylis et plusieurs autres personnes demandent que le nom de la rue Saint-Urbain, récemment changé en celui de Avenue de l'Hôtel-Dieu, soit rétabli. Ils allèguent que le nom nouveau n'a pas sa raison d'être, que le nom de Saint-Urbain existe depuis de nombreuses années, et que le nom de avenue de l'Hôtel-Dieu induit en erreur les personnes qui fréquentent les deux hôpitaux situés sur cette rue.

M. l'échevin Morin énumère les raisons qui ont motivé le changement fait, à savoir que la rue Saint-Urbain, de la rue Sherbrooke, en gagnant le nord, n'est pas le prolongement direct de l'autre partie de cette rue allant vers le sud; que les deux tronçons de cette rue ont un caractère absolument différent et que le voisinage de l'Hôtel-Dieu, fondé dès les premiers temps de la colonie, justifie l'appellation nouvelle; il ajoute que, si c'est le désir de la majorité des résidents de cette rue que cette dernière reprenne le nom de Saint-Urbain, il ne s'y objectera en aucune façon.

4.—M. l'échevin Boyd soumet une requête des résidents des rues Aylmer, Shuter et Oxenden, demandant que les noms de ces rues soient rétablis. Il appuie cette demande, alléguant entre autres objections que le nom de "Grey Avenue" donné à ces rues existe déjà dans le quartier Notre-Dame de Grâce, ce qui crée une grande confusion, et que lesdites rues ne sont pas en ligne droite. Il présente ensuite à la Commission une délégation qui parle dans le même sens.

5.—M. H. C. Ball demande que la rue Hutchison et le boulevard Roi Edouard, quartier Bordeaux, gardent leur nom, et que l'avenue du Parc, dans le même quartier, porte le nom de rue Durocher dont cette avenue est le prolongement. M. l'échevin Ménard endosse la requête de M. Ball.

6.—MM. Candlish et Péloquin s'opposent à tout changement du nom des rues dans le quartier Ahuntsic et, en particulier, en ce qui regarde l'avenue Péloquin.

Après quelques remarques de M. l'échevin Bastien, représentant de ce quartier au Conseil municipal,

7.—M. l'échevin Robinson soumet une requête de propriétaires de la rue St-Charles-Borromée, demandant que ce nom soit changé en celui de rue Elgin. M. Robinson fait remarquer que la rue St-Charles-Borromée est le prolongement de la rue Elgin.

MM. Marshall and Seers, de la raison sociale "J. Rattray & Co. Ltd", appuient les remarques de M. Robinson et se plaignent du fait que le nom actuel de cette rue est trop long et par le fait préjudiciable au commerce.

8.—M. l'échevin Robinson soumet aussi une requête de M. McRae et autres, priant la Commission de changer le nom de la rue connue sous les noms de Ida et Emily.

9.—M. l'échevin O'Connell demande que le nom de "Maple street," quartier Ste-Anne, soit rétabli. Il soumet à ce sujet une requête des résidents de cette rue et allègue qu'elle existe depuis longtemps qu'elle est plus importante que l'avenue du même nom, quartier St-Joseph, et que l'existence d'une bordure d'érables le long de cette rue justifie cette appellation.

10.—Sur la proposition de M. l'échevin Morin, il est alors

Résolu: Que M. L. J. Gaboury, sous-directeur des postes, soit invité à assister à la prochaine séance de cette Commission et soit prié d'expliquer à la Commission le mode de numérotage des maisons qu'il préconise.

11.—Sur proposition de M. l'échevin O'Connell, il est Résolu: Qu'une sous-commission, composée de M. le Président, de MM. les éch. Morin et Robinson, du Greffier de la Cité, de M. Lacroix, dessinateur en chef, du secrétaire et de tous autres fonctionnaires dont les services pourront être requis, soit constituée pour préparer un projet de modifications au nom des rues, lequel sera soumis à la Commission à sa prochaine séance;

Que le secrétaire reçoive instruction de transmettre copie de ce projet à tous les membres de la Commission, quelques jours avant l'assemblée et que, dans la préparation de ce travail, le représentant de chaque quartier intéressé soit consulté.

**Ajournement.**

J. E. GAUTHIER,  
Secrétaire.

2.—Revd. Mr. Guay, parish priest of St. Jean Berchmans, asked that the names of Shaw and Rossland, in St. Denis ward, be changed, the former to Dorion or Simard, and the latter to Chabot, both of said streets being the extension of streets already existing in St. Denis ward.

3.—Mrs. Holt, the President of the Maternity Hospital, Mr. O'Leary, Captain Baylis and several other persons asked that the name of St. Urbain street, recently changed to Hôtel-Dieu avenue, be restored. They contended that there is no reason for such change, that the name of St. Urbain has existed for number of years and that the name of Hôtel-Dieu avenue would mislead those who visit the two hospitals situated on said street.

Ald. Morin stated the reasons which had brought the change in question to wit, that St. Urbain street from Sherbrooke street northwards, is not the direct extension of the other part of said street southwards; that both sections of said street have an absolutely different character and that the vicinity of the Hôtel-Dieu, established in the early days of the colony, justifies the new name; he added that if the majority of residents of said street desire that the name of St. Urbain street be restored, he will not object thereto.

4.—Ald. Boyd submitted a petition from citizens residing in Aylmer, Shuter and Oxenden streets, asking that the names of said streets be restored. In support of said petition he stated, amongst other objections, that Grey avenue given to said streets already exists in Notre Dame de Grâce ward, which gave rise to confusion, and that said streets are not in a straight line. He then introduced a delegation which made similar remarks.

5.—Mr. H. C. Ball asked that the names of Hutchison street and King Edward Boulevard, Bordeaux ward, be preserved, and that Park avenue, in the same ward, bear the name of Durocher street which is the extension of said avenue. Ald. Ménard supported Mr. Ball's request.

6.—Messrs Candlish and Péloquin objected to any change in the names of streets in Ahuntsic ward and, specially as regards Péloquin Avenue.

After some remarks from Ald. Bastien, representing said ward in the City Council,

7.—Ald. Robinson submitted a petition from proprietors on St. Charles Borromée street, asking that said name be changed to that of Elgin street. Mr. Robinson pointed out that St. Charles Borromée street is the extension of Elgin street.

Messrs. Marshall and Seers, of the firm J. Rattray & Co. Ltd., supported the above petition and complained of the fact that the present name of said street is too long and therefore detrimental to trade.

8.—Ald. Robinson also submitted a request from Mr. McRae and others, asking the Committee to change the name of the street known as Ida and Emily.

9.—Ald. O'Connell asked that the name of Maple street, St. Ann's ward, be restored. He submitted in this connection a request from citizens residing in said street and pointed out that it has existed for a long time, that it is more important than the avenue bearing the same name, in St. Joseph ward, and that the existence of a row of maple trees along said street justifies said name.

10.—On motion of Ald. Morin, it was

Resolved: That Mr. L. J. Gaboury, assistant post-master, be invited to attend the next meeting of this Committee and be requested to explain to the Committee the mode of numbering houses which he advocates.

11.—On motion of Ald. O'Connell, it was

Resolved: That a sub-committee composed of the Chairman, Ald. Morin and Robinson, the City Clerk, Mr. Lacroix, Chief draughtsman, the Secretary and any other officials whose services may be required, be appointed to prepare a draft of changes in street names, to be submitted at the next meeting of the Committee; that the Secretary be instructed to transmit copy of same to all the members of the Committee a few days before the meeting and to consult the representative of each ward interested when preparing said work.

Adjourned.

J. E. GAUTHIER,  
Secretary.

## COMMISSION DE LEGISLATION

Compte rendu de l'assemblée du 7 mai 1912

Sont présents: MM. les échevins L. A. Lapointe, O'Connell, Tétreau, Prud'homme et Morin. Assistent aussi à l'assemblée M. l'échevin Drummond et M. A. W. Atwater, avocat consultant de la Cité.

1.—Soumis une requête des entrepreneurs du quartier Hochelaga demandant qu'une taxe soit imposée aux entrepreneurs demeurant dans la Ville de Maisonneuve.

Résolu: De référer cette requête aux Avocats de la Cité afin de savoir si la Cité de Montréal a le pouvoir d'imposer une taxe de cette nature.

2.—Soumise et lue une résolution de la Chambre de Commerce du District de Montréal au sujet de l'établissement de lignes d'autobus dans la Cité.

Soumis aussi une résolution adoptée par le Conseil des Métiers et du Travail suggérant, au cas où la Cité accorderait une franchise pour l'établissement d'un service d'autobus, que 10% des recettes brutes soit exigé du concessionnaire et pas moins de 10 billets pour 25c avec droit de correspondance. Ces documents sont déposés sur le bureau.

La Commission procède alors à l'étude du projet de règlement préparé par les Avocats de la Cité et le Secrétaire de la Commission, au sujet de l'établissement de lignes d'autobus.

Après avoir fait certains changements à ce projet, il est

Résolu: De l'approuver et de le transmettre au Conseil.

Les représentants de la Cie Canadienne d'Autobus soumettent une cédule des lignes où ladite Compagnie serait prête à faire circuler les autobus d'ici à quelques mois. Le Secrétaire reçoit instruction de reviser cette cédule et de l'attacher au projet de règlement qui doit être soumis au Conseil.

Ajournement.

JULES CREPEAU,  
Secrétaire.

## LEGISLATION COMMITTEE

Report of meeting held on the 7th May 1912.

Present: Ald. L. A. Lapointe, chairman, O'Connell, Tétreau, Prud'homme and Morin. Ald. Drummond and Mr. A. W. Atwater, Consulting City Attorney, also attended the meeting.

Submitted a petition from contractors of Hochelaga ward asking that a tax be levied upon contractors residing in the town of Maisonneuve.

Resolved: That said petition be referred to the City Attorneys in order to know whether the City has the right to levy such a tax.

2.—Submitted and read a resolution from the "Chambre de Commerce du District de Montréal" anent the establishing of autobus lines in the City.

Submitted also a resolution adopted by the Trades and Labor Council suggesting, in case the City should grant a franchise for the establishment of an autobus service, that 10% of the gross earnings be paid to the City by the lessee and not less than 10 tickets for 25 cents with transfer be sold by the latter. The above documents were laid on the table.

The Committee then proceeded to consider the draft of by-law prepared by the City Attorneys and the Secretary of the Committee anent the establishment of autobus lines.

After having made certain changes to the same, it was Resolved: To approve of said draft of by-law and transmit it to Council.

The representatives of the Canadian Autobus Company submitted a schedule of the routes where said Company will be ready to operate autobusses within the next few months. The secretary was requested to revise said schedule and to annex the same to the draft of by-law to be submitted to the Council.

Adjourned.

JULES CREPEAU,  
Secretary.

## CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée mensuelle du 13 mai 1912

Son Honneur le Maire, M. L. A. Lavallée, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson Prud'homme, Boyd, Garceau, Monahan, Clément, Tétreau, Létourneau, Mayrand, Emard, Bastien, Deguire, Turcot, Drummond, Larivière, Morin, Martin, Fraser, Séguin, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandelaë, Macdonald, Ménard, Judge et MM. Ainey, Dupuis, Godfrey et Lachapelle, Commissaires.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et confirmé.

## REQUETES

1.—De la Montreal Light, Heat & Power Co., informant le Conseil de son intention de poser des tuyaux souterrains.

2.—De M. Siméon Ste-Marie, pour ouvrir une cour à bois; de MM. Willie Frigon et Eugène Sansregret pour ouvrir des forges.

3.—Du "Mount Royal Tennis Club" pour construire une maison de club.

4.—De la "Montreal Jewish Milk Dealers Association" à l'effet d'être constituée en corporation.

5.—Du "Montreal Technical Institute" pour une souscription de \$5,000.

Renvoyées au Bureau des Commissaires.

6.—Du Comité du Centenaire de Cartier au sujet de la visite du Prince de Galles à Montréal.

7.—De l'Honorable G. E. Foster au sujet de la visite des Manufacturiers Anglais à Montréal.

Renvoyées à la Commission Spéciale des Réceptions.

8.—De M. F. H. Craig, faisant certaines suggestions concernant le trafic.

Renvoyée à la Commission de Législation.

9.—De la Société des Numismates et des Antiquaires protestants contre certains changements de noms de rues.

Renvoyée à la Commission Spéciale des noms de rues.

10.—De la Société Historique de la Louisiane, remerciant Son Honneur le Maire pour les bons sentiments qu'il lui a exprimés.

11.—De Madame C. M. Hays, remerciant le Conseil pour les marques de sympathie qu'il lui a témoigné.

Déposées aux archives.

12.—De MM. Veary and Payette, évaluateurs, transmettant l'évaluation de la propriété cédée à la Ville sur l'avenue Mnot-Royal "re" expropriations annuelles.

Sur proposition de M. l'échevin CLEMENT, appuyée par M. l'échevin TETREAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit confirmé et qu'il soit renvoyé à l'Inspecteur de la Ville et auxdits évaluateurs, avec instruction de répartir le coût des terrains cédés à la Ville, conformément à la Loi.

## RAPPORTS.

13.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$781,650.

M. l'échevin Poissant ayant demandé que l'étude dudit rapport soit remise et, un débat s'engageant, M. l'échevin Poissant ayant retiré son objection,

Sur proposition de M. l'échevin MARTIN, appuyée par M. l'échevin CLEMENT, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et déposé sur le bureau jusqu'à la prochaine séance et que d'ici là, le Contrôleur de la Cité reçoive instruction de faire distribuer aux membres du Conseil des copies du budget supplémentaire que le Bureau des Commissaires recommande au Conseil de voter.

14.—Du Bureau des Commissaires, pour acheter un terrain de M. Charles Larin au montant de \$35,000.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyée par M. l'échevin LETOURNEAU, il est

## CITY COUNCIL

Report of monthly meeting held on the 13th May 1912.

His Worship the Mayor, Mr. L. A. Lavallée, in the chair.

Present: Aldermen L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Garceau, Monahan, Clément, Tétreau, Létourneau, Mayrand, Emard, Bastien, Deguire, Turcot, Drummond, Larivière, Morin, Martin, Fraser, Séguin, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandelaë, Macdonald, Ménard, Judge, and Messrs. Ainey, Dupuis, Godfrey and Lachapelle, Commissioners.

The minutes of the last meeting were read and confirmed.

## PETITIONS.

1.—From Montreal Light, Heat and Power Co. informing Council of its intention to lay underground conduits.

2.—From Mr. Siméon Ste-Marie to open a wood-yard; Messrs. Willie Frigon and Eugène Sansregret to open forges.

3.—From Mount Royal Tennis Club to erect a club house.

4.—From Montreal Jewish Milk Dealers Association to be incorporated.

5.—From the Montreal Technical Institute for a contribution of \$5,000.

Referred to the Board of Commissioners.

6.—From Committee of Cartier Centenary anent visit of Prince of Wales to Montreal.

7.—From Hon. G. E. Foster anent visit of British Manufacturers to Montreal.

Referred to the Reception Committee.

8.—From F. H. Craig, Esq., offering certain suggestions concerning traffic.

Referred to the Legislation Committee.

9.—From the Numismatic and Antiquarian Society protesting against certain changes of street names.

Referred to Special Committee on Street Names.

10.—From Louisiana Historical Society thanking His Worship the Mayor for sentiments expressed.

11.—From Mrs. C. M. Hays thanking Council for sympathy extended.

Filed of record.

12.—Messrs. Veary and Payette, Assessors, transmitting valuation of property ceded to the City on Mount Royal Avenue, "re" annual expropriations.

On motion of Ald. CLEMENT, seconded by Ald. TETREAU, it was

Resolved: That said report be confirmed and that the same be referred to the City Surveyor and said Assessors with instructions to apportion the cost of the land ceded to the City, the whole in accordance with the provisions of the law.

## REPORTS.

13.—From Board of Commissioners, to vote an appropriation of \$781,650.

Ald. Poissant asked that consideration of said report be deferred and, a debate arising, Ald. Poissant having withdrawn his objection,

On motion of Ald. MARTIN, seconded by Ald. CLEMENT, it was

Resolved: That said report be received and laid on the table until the next meeting of the Council and that in the interval the City Comptroller be instructed to send copies of the supplementary appropriations as recommended by the Board of Commissioners to all the members of the Council.

14.—From Board of Commissioners, to purchase land from Mr. Charles Larin to the amount of \$35,000.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was



Résolu: Que ledit rapport soit reçu et déposé sur le bureau jusqu'à la prochaine assemblée du Conseil pour plus ample étude.

15.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter une somme de \$5,000 à la "Child's Welfare Exhibition."

16.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de régler certaines réclamations se montant à \$1,170.

17.—Du Bureau des Commissaires, pour payer une indemnité de \$1,000 aux héritiers de l'ex-capitaine Joseph Gilmour.

18.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter une somme de \$400 pour l'organisation des pique-niques à l'île Ste-Hélène.

19.—Du Bureau des Commissaires, pour acheter un kiosque à M. W. Walker.

20.—Du Bureau des Commissaires, pour régler la réclamation de M. T. A. Trenholme pour loyer d'un certain terrain.

21.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter une somme de \$139,430 pour construction d'égouts.

22.—Du Bureau des Commissaires, pour rembourser une somme de \$30 à M. Joseph Desmeules.

23.—Du Bureau des Commissaires, pour amender un rapport du 6 mai 1912 concernant le règlement de certaines réclamations.

24.—Du Bureau des Commissaires, pour vendre des meubles à l'enchère.

25.—Du Bureau des Commissaires pour ratifier une quittance "re" Sullivan "vs" la Cité.

26.—Du Bureau des Commissaires pour reverser certains crédits "re" construction de trottoirs.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés. (M. l'échevin Martin dissuadant quant à l'item No 15).

27.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'acheter une propriété de M. E. H. Lemay.

28.—Du Bureau des Commissaires pour voter une somme de \$5,500 "re" Goutte de Lait.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin LETOURNEAU, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

29.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question "re" élargissement de certaines rues dans le quartier Côte des Neiges.

M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON,

Propose: Que ledit rapport soit reçu et que copie d'icelui soit transmise à M. l'échevin Deguire.

M. l'échevin DEGUIRE, appuyé par M. l'échevin PRU-D'HOMME propose en

Amendement: Que ce rapport soit renvoyé à MM. les Commissaires pour réponse plus explicite relativement au temps qu'ils se proposent de commencer ces travaux.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté, et il est

Résolu: En conséquence.

30.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question "re" construction des trottoirs permanents,

31.—Du Bureau des Commissaires, "re" prolongement de la voie du Street Ry.

32.—Du Bureau des Commissaires, "re" subvention à "les premiers soins donnés aux blessés."

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés et que des copies en soient transmises aux membres du Conseil intéressés.

33.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à MM. Henry Morgan & Co. de construire une écurie.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

34.—Du Bureau des Commissaires à l'effet de construire un trottoir permanent sur la rue Fabre.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin TETREAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

35.—Du Bureau des Commissaires, pour amender le rè-

Resolved: That said report be received and lay on the table until next meeting of the Council for further consideration.

15.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$5,000 to the Child's Welfare Exhibition.

16.—From Board of Commissioners, to settle certain claims amounting to \$1,170.

17.—From Board of Commissioners, to pay an indemnity of \$1,000 to the heirs of ex-captain Joseph Gilmour.

18.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$400 for the organization of picnics in St. Helen's Island.

19.—From Board of Commissioners, to purchase a kiosk from Mr. W. Walker.

20.—From Board of Commissioners, to settle the claim of Mr. T. A. Trenholme for rental of a lot of land.

21.—From Board of Commissioners to vote a sum of \$139,430 for the construction of sewers.

22.—From Board of Commissioners, to reimburse a sum of \$30 to Mr. Joseph Desmeules.

23.—From Board of Commissioners, to amend report of the 6th May 1912 concerning the settlement of certain claims.

24.—From Board of Commissioners, to sell certain furniture by auction.

25.—From Board of Commissioners, to ratify quittance "re" Sullivan "vs" the City.

26.—From Board of Commissioners, to revert certain appropriations "re" construction of sidewalks.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said reports be received and adopted. (Ald. Martin dissenting as to item No. 15).

27.—From Board of Commissioners, to purchase a certain property from Mr. E. H. Lemay.

28.—From Board of Commissioners, to apportion a sum of \$5,500 "re" "Goutte de Lait".

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

29.—From Board of Commissioners, replying to a question "re" widening of certain streets in Côte des Neiges ward.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. ROBINSON,

That said report be received and that a copy thereof be transmitted to Ald. Deguire.

Moved in amendment by Ald. DEGUIRE, seconded by Ald. PRU-D'HOMME,

That said report be referred back to the Board of Commissioners with a request that they reply more definitely to the question as to when they propose to begin said work.

Said amendment being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

30.—From Board of Commissioners, replying to a question "re" construction of permanent sidewalks.

31.—From Board of Commissioners, replying to a question "re" extension of St. Ry Co.

32.—From Board of Commissioners, replying to a question "re" grant to "the first aid to the injured."

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be received and that copies thereof be transmitted to the members of Council interested.

33.—From Board of Commissioners, to allow Messrs. Henry Morgan & Co., to erect a stable.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

34.—From Board of Commissioners, to construct a permanent sidewalk on Fabre St.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TETREAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

35.—From Board of Commissioners, to amend By-law No. 404 "re" removal of snow from sidewalks.

glement No 404 "re" enlèvement de la neige sur les trottoirs.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Martin.

36.—Du Bureau des Commissaires, pour la pose d'un pavage permanent sur la rue Fabre.

M. l'échevin TETREAU, appuyé par M. l'échevin CLEMENT,

Propose: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

Ladite proposition étant mise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: Ward, Robinson, Prud'homme, Monahan, Clément, Tétreau, Létourneau, Mayrand, Emard, Bastien, Deguire, Turcot, Morin, Fraser, Giroux, Blumenthal, Macdonald, Ménard, Judge—19.

Contre: L. A. Lapointe, O'Connell, Larivière, Martin, Séguin, Poissant, Vandelac—7.

Ladite proposition est ainsi adoptée et il est

Résolu: En conséquence.

37.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de construire un égout sur la rue Fortune.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin MONAHAN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

38.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'accepter la cession de la rue Dufresne, dans le quartier Longue-Pointe.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Poissant.

39.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de fusionner les deux postes de cochers Nos 24 et 28.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

40.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. B. Normandeau & Cie d'installer une chaudière à vapeur, etc.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin CLEMENT, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

41.—Du Bureau des Commissaires, pour approuver certains plans "re" agrandissement de l'église méthodiste de Rosémont.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que la Règle 102a des Règles du Conseil soit suspendue afin de permettre la présentation dudit rapport et que ce rapport soit reçu et adopté.

#### MOTIONS.

42.—Sur proposition de M. l'échevin CLEMENT, appuyée par M. l'échevin DRUMMOND, il est

Résolu: Que ce Conseil croit devoir attirer l'attention du Bureau des Commissaires sur le fait que lors du concours hippique, à l'Arena, samedi dernier, la police à cheval a obtenu tous les principaux prix dans le concours ouvert à tous les membres de la police à cheval des différentes municipalités situées sur l'île de Montréal.

Que ce Conseil croit que les membres de la police à cheval qui ont contribué à ce succès devrait recevoir un témoignage d'appréciation quelconque de la part des autorités municipales.

Que recommandation soit en conséquence faite au Bureau des Commissaires de bien vouloir étudier s'il ne serait pas opportun de remettre les prix gagnés lors de ce concours à chacun de ceux qui conduisaient les chevaux vainqueurs.

43.—Sur proposition de M. l'échevin BASTIEN, appuyée par M. l'échevin BLUMENTHAL, il est

Résolu: Qu'une Commission Spéciale soit nommée pour étudier les amendements qui devraient être apportés au règlement No 328 concernant la fermeture des magasins de bonne heure.

Cette Commission devant se composer des membres suivants: MM. les échevins L. A. Lapointe, Giroux, Boyd, Séguin, Blumenthal, Larivière, Drummond, Monahan et Bastien; le quorum devant être de cinq membres.

Consideration deferred at the request of Ald. Martin.

36.—From Board of Commissioners to lay an asphalt pavement on Fabre street.

Ald. TETREAU moved, seconded by Ald. CLEMENT,

That said report be received and adopted.

Said motion being put, the Council divided:

Yeas: Ward, Robinson, Prud'homme, Monahan, Clément, Tétreau, Létourneau, Mayrand, Emard, Bastien, Deguire, Turcot, Morin, Fraser, Giroux, Blumenthal, Macdonald, Ménard, Judge—19.

Nays: L. A. Lapointe, O'Connell, Larivière, Martin, Séguin, Poissant, Vandelac—7.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

37.—From Board of Commissioners, to construct a sewer in Fortune St.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MONAHAN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

38.—From Board of Commissioners, to accept cession of Dufresne St., Longue-Pointe ward.

Consideration deferred at the request of Ald. Poissant.

39.—From Board of Commissioners, to merge cabstands Nos. 24 and 28 into one.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

40.—From Board of Commissioners, to allow Messrs. B. Normandeau & Co., to erect a steam boiler, etc.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CLEMENT, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

41.—From Board of Commissioners, to approve certain plans for the extension of Rosémont Methodist Church.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That Rule 102a be suspended in order to allow the presentation of said report and that the same be received and adopted.

#### MOTIONS.

42.—On motion of Ald. CLEMENT, seconded by Ald. DRUMMOND, it was

Resolved: That this Council deems it proper to call the attention of the Board of Commissioners to the fact that, at the Horse-Show held at the Arena on Saturday, the 11th inst, the mounted police obtained the principal prizes in the competition open to all the members of the mounted police of the different municipalities on the Island of Montreal;

That this Council considers that the members of the mounted police who brought about this successful result are entitled to some mark of appreciation from the civic authorities;

That a recommendation be accordingly made to the Board of Commissioners to ascertain if it would not be advisable to remit the prizes won to each of the men who were successful.

43.—On motion of Ald. BASTIEN, seconded by Ald. BLUMENTHAL, it was

Resolved: That a Special Committee be appointed to consider the proposed amendments to By-law No. 328 concerning the early closing of stores, said Committee to be composed of the following members:

Ald. L. A. Lapointe, Giroux, Boyd, Séguin, Blumenthal, Larivière, Drummond, Monahan and Bastien. The quorum of said Committee to be five (5) members.

## AVIS DE MOTIONS.

- 44.—De M. l'échevin Poissant, "re" prise en considération des rapports du Bureau des Commissaires par le Conseil.
- 45.—De M. l'échevin Prud'homme, pour abroger le règlement No 328 "re" fermeture des magasins de bonne heure.
- 46.—De M. l'échevin Emard, pour amender certaines règles du Conseil "re" présentation des rapports.
- 47.—De M. l'échevin L. A. Lapointe, pour abroger le règlement No 381 "re" taxe sur les Compagnies d'Assurance.
- 48.—De M. l'échevin L. A. Lapointe, pour adopter un règlement "re" fils électriques.
- 49.—De M. l'échevin L. A. Lapointe, pour l'établissement de glaciers municipales.
- 50.—De M. l'échevin L. A. Lapointe, pour adopter un règlement pour supprimer les causes d'incendies.
- 51.—De M. l'échevin L. A. Lapointe, pour amender le règlement No 432 concernant les taxes.
- 52.—De M. l'échevin L. A. Lapointe, pour adopter un règlement pourvoyant à l'entretien des lots vacants.
- 53.—De M. l'échevin L. A. Lapointe, pour amender le règlement No 374 "re" fausses alarmes.
- 54.—De M. l'échevin L. A. Lapointe, au sujet des voitures qui se rendent aux incendies, etc.
- 55.—De M. l'échevin L. A. Lapointe, pour adopter un règlement au sujet des signaux d'alarmes pour certaines voitures.

## ORDRE DU JOUR

- 56.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de permettre à la Compagnie Canadienne de Produits Agricoles de construire une écurie.
- Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin FRASER, il est
- Résolu: Que ledit rapport soit adopté.
- 57.—Etant lu l'ordre du jour pour la nomination des maires-suppléants pour les deux prochains termes,
- Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin ROBINSON, il est
- Résolu: Que M. l'échevin Monahan soit nommé maire-suppléant pour le prochain terme, et que M. l'échevin Bastien soit nommé maire-suppléant pour le terme qui commencera le 12 août prochain.
- 58.—Etant lu l'ordre du jour pour la nomination d'un Commissaire d'Ecole pour remplacer M. l'échevin Giroux,
- Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin ROBINSON, il est
- Résolu: Que M. l'échevin Giroux soit de nouveau nommé membre du Bureau des Commissaires des Ecoles Catholiques.
- 59.—Etant lu l'ordre du jour pour la nomination d'un Commissaire d'Ecole en remplacement de M. l'ex-échevin Turner,
- Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin ROBINSON, il est
- Résolu: Que M. l'échevin Fraser soit nommé membre de la Commission des Ecoles Protestantes en remplacement de M. l'ex-échevin Turner dont le terme d'office est expiré.
- 60.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération les avis de motions de
- (a) M. l'échevin Martin, pour amender le règlement No 404 "re" enlèvement de la neige sur les trottoirs,
- (b) M. l'échevin Bôyd, pour imposer une taxe sur les chauffeurs, etc.,
- (c) M. l'échevin Ménard, pour réglementer la construction des édifices sur certaines rues,
- (d) M. l'échevin Vandelaç, pour réglementer la construction des édifices sur l'avenue Esplanade,
- (e) M. l'échevin Vandelaç, pour réglementer la construction des édifices sur le Boulevard St-Laurent,
- (f) M. l'échevin Tétreau, pour amender le règlement No 450 "re" circulation des voitures, il est
- Résolu: Que le Greffier de la Cité soit prié de préparer des projets de règlement en conséquence, de les faire imprimer et de les inscrire sur l'ordre du jour.

## NOTICES OF MOTIONS.

- 44.—By Ald. Poissant "re" consideration of reports of Commissioners by the Council.
- 45.—By Ald. Prud'homme, to repeal By-law No. 328 "re" early closing of stores.
- 46.—By Ald. Emard, to amend certain rules of Council "re" presentation of reports.
- 47.—By Ald. L. A. Lapointe, to repeal By-law No. 381 "re" tax on Insurance Companies.
- 48.—By Ald. L. A. Lapointe, for a by-law "re" electric wires.
- 49.—By Ald. L. A. Lapointe, for the establishment of municipal ice-houses.
- 50.—By Ald. L. A. Lapointe, for a by-law to suppress causes of fire.
- 51.—By Ald. L. A. Lapointe, to amend by-law No. 432 concerning taxes.
- 25.—By Ald. L. A. Lapointe, for a by-law to provide for the care of vacant lots.
- 53.—By Ald. L. A. Lapointe, to amend by-law No. 374 "re" false alarms.
- 54.—By Ald. L. A. Lapointe, concerning certain vehicles proceeding to fires, etc.
- 55.—By Ald. L. A. Lapointe, for a by-law concerning alarm signals for certain vehicles.

## ORDER OF THE DAY.

- 56.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to allow "La Compagnie Canadienne de Produits Agricoles" to erect a stable,
- On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. FRASER, it was
- Resolved: That said report be adopted.
- 57.—The order of the day being read to appoint Acting Mayors for the two ensuing terms.
- On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was
- Resolved: That Ald. Monahan be appointed Acting Mayor for the ensuing term and that Ald. Bastien be appointed Acting Mayor for the term to be computed from the 12th of August next.
- 58.—The order of the day being read to appoint a School Commissioner to replace Ald. Giroux,
- On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was
- Resolved: That Ald. Giroux be re-appointed member of the Catholic Board of School Commissioners.
- 59.—The order of the day being read to appoint a School Commissioner to replace ex-Alderman Turner,
- On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was
- Resolved: That Ald. Fraser be appointed a member of the Protestant Board of School Commissioners to replace ex-Ald. Turner whose term of office has expired.
- 60.—The order of the day being read to consider notices of motions by (a) Ald. Martin, to amend By-law No. 401 "re" removal of snow from sidewalks,
- (b) Ald. Boyd, to levy a tax upon chauffeurs,
- (c) Ald. Ménard, to regulate buildings on certain streets,
- (d) Ald. Vandelaç, to regulate buildings on Esplanade Avenue,
- (e) Ald. Vandelaç, to regulate buildings on St. Lawrence Boulevard,
- (f) Ald. Tétreau, to amend By-law No. 450 "re" street traffic, it was
- Resolved: That the City Clerk be instructed to draft by-laws accordingly, to have the same printed and to give the same their rank on the order of the day.
- 61.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of by-laws
- (a) To establish a public library,
- (b) To amend By-law No. 139 of St. Louis du Mile-End,
- (c) To regulate moving picture halls,

61.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures des règlements

- (a) A l'effet d'établir une bibliothèque publique,
- (b) Pour amender le règlement No 139 de St-Louis du
- (c) Pour régler les salles de vues animées.
- Mise-En relatif aux salles de vues animées,
- (d) "Re" emmagasinage des pièces pyrotechniques,
- (e) "Re" enlèvement du fumier,
- (f) Pour réglementer la circulation des autobus,
- (g) A l'effet d'établir un Bureau de Censure pour les vues animées,
- (h) "Re" enseignes électriques,

On ne procède pas à l'étude desdits item.

62.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération les item Nos 14, 17 et 21, il est

Ordonné: De biffer ces item.

63.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures un règlement à l'effet d'amender le règlement No 328 concernant la fermeture des magasins de bonne heure,

Sur proposition de M. l'échevin BASTIEN, appuyée par M. l'échevin BLUMENTHAL, il est

Résolu: Que ledit projet de règlement soit soumis à la Commission Spéciale "re" fermeture de bonne heure des magasins et qu'il conserve son rang sur l'ordre du jour.

64.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures un règlement à l'effet d'amender le règlement No. 432 "re" baignoires.

Ledit règlement est en conséquence lu une première fois,

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que la Règle 79 des Règles du Conseil soit suspendue et que ledit Règlement soit maintenant lu une deuxième et une troisième fois.

Sur ce, le Conseil procède à l'étude dudit règlement en deuxième lecture, et

Les sections 1 et 2 étant lues, elles sont agréées.

Ledit règlement est alors lu une deuxième fois.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit règlement soit maintenant lu une troisième fois,

Ledit règlement est en conséquence lu pour la troisième fois et il est agréé.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit règlement soit grossoyé et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à le signer au nom de la Cité.

65.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures un règlement à l'effet d'amender le règlement No 296 concernant les marchés, ledit règlement est en conséquence lu une première fois.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin WARD, il est

Résolu: Que la Règle 79 des Règles du Conseil soit suspendue et que le Conseil procède maintenant à l'étude dudit règlement en deuxième lecture, et

Les sections 1 et 2 étant lues sont agréées.

Ledit règlement est alors lu une deuxième fois.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin WARD, il est

Résolu: Que ledit règlement soit maintenant lu une troisième fois.

Ledit règlement est alors lu pour la troisième fois.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin WARD, il est

Résolu: Que ledit règlement soit grossoyé et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à le signer au nom de la Cité.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin WARD,

Le Conseil s'ajourne.

L. O. DAVID,  
Greffier de la Cité

RENE BAUSET,  
Sous Greffier de la Cité.

- (d) "re" storage of fireworks,
- (e) "Re" Removal of manure,
- (f) To regulate the circulation of autobuses,
- (g) To establish a Board of Censorship for moving pictures,
- (h) "Re" electric signs, the same were not proceeded with.

62.—The order of the day being read to consider items Nos. 14, 17, 18 and 21, the same were

Ordered: To be struck.

63.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend By-law No. 328, concerning early closing of stores,

On motion of Ald. BASTIEN, seconded by Ald. BLUMENTHAL, it was

Resolved: That said draft of By-law be submitted to the Special Committee "re" early closing of stores and preserve its rank on the order of the day.

64.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend By-law No. 432 "re" baths,

Said by-law was accordingly read a first time.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That Rule 79 be suspended and that said by-law be now read a second and third time.

The Council thereupon proceeded to consider said by-law in second reading and,

Sections 1 and 2 being read, the same were agreed to.

Said by-law was then read a second time.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time and agreed to.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said by-law be engrossed and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

65.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend By-law No. 296 concerning markets, said by-law was accordingly read a first time.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That Rule 79 be suspended and that the Council do now proceed to consider said by-law in second and third reading.

The Council thereupon proceeded to consider said by-law in second reading and,

Sections 1 and 2 being read the same were agreed to.

Said by-law was then read a second time.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said by-law be engrossed and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,  
City Clerk.

RENE BAUSET,  
Asst. City Clerk.

## CONSEIL MUNICIPAL

ASSEMBLEE SPECIALE DU LUNDI, 20 MAI 1912

## Ordre du jour

## RAPPORTS

- 1— BUREAU DES COMMISSAIRES.—Pour amender le règlement No. 400 "re" enlèvement de la neige. (13 mai).
- 2— BUREAU DES COMMISSAIRES.—Pour accepter la cession de la rue Dufresne, quartier Longue-Pointe. (13 mai).

## MOTIONS

- 3— LAPOINTE, L. A.—Pour que soit faite une compilation des règles du Conseil. (22 avril).
- 4— POISSANT.—"Re" étude des rapports des Commissaires par le Conseil. (13 mai).
- 5— PRUD'HOMME.—Pour abroger le règlement No. 328 "re" fermeture des magasins de bonne heure. (13 mai).
- 6— EMARD.—Pour amender les règles du Conseil au sujet des rapports. (13 mai).
- 7— LAPOINTE, L. A.—Pour abroger le règlement No. 381 "re" taxe sur les compagnies d'assurances. (13 mai).
- 8— LAPOINTE, L. A.—Pour l'adoption d'un règlement "re" fils électriques. (13 mai).
- 9— LAPOINTE, L. A.—Pour l'établissement de glaciers municipales. (13 mai).
- 10— LAPOINTE, L. A.—Pour l'adoption d'un règlement à l'effet de supprimer les causes d'incendie. (13 mai).
- 11— LAPOINTE, L. A.—Pour amender le règlement No. 432 "re" taxes. (13 mai).
- 12— LAPOINTE, L. A.—Pour l'adoption d'un règlement pour pourvoir à l'entretien des lots vacants. (13 mai).
- 13— LAPOINTE, L. A.—Pour amender le règlement No. 374 "re" fausses alarmes. (13 mai).
- 14— LAPOINTE, L. A.—Concernant les voitures qui se rendent aux incendies, etc. (13 mai).
- 15— LAPOINTE, L. A.—Pour l'adoption d'un règlement concernant les signaux d'alarme pour certaines voitures. (13 mai).

## REGLEMENTS.

- 16— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement "re" emprunt pour travaux permanents. (12 février) (L. A. Lapointe)\*\*
- 17— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet d'établir une bibliothèque publique. (12 février). (Morin)\*
- 18— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 139 de St-Louis du Mile-End. (19 février) (Deguire) (Imprimé).
- 19— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement relatif aux salles de vues animées. (19 mars) (Clément).
- 20— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement "re" emmagasinage des pièces pyrotechniques. (19 mars). (Clément).

## CITY COUNCIL

SPECIAL MEETING OF MONDAY, 20th MAY 1912

## Order of the day.

## REPORTS

- 1— BOARD OF COMMISSIONERS.—To amend by-law No. 400 "re" removal of snow. (13th May).
- 2— BOARD OF COMMISSIONERS.—To accept cession of Dufresne St., Longue Pointe ward. (13th May)

## MOTIONS

- 3— LAPOINTE, L. A.—For a compilation of the Rules of Council. (22nd April).
- 4— POISSANT.—"Re" consideration of reports of Commissioners by the Council. (13th May).
- 5— PRUD'HOMME.—To repeal by-law No. 328 "re" early closing of stores. (13th May).
- 6— EMARD.—To amend Rules of Council "re" reports. (13th May).
- 7— LAPOINTE, L. A.—To repeal by-law No. 381 "re" tax on Insurance Companies. (13th May).
- 8— LAPOINTE, L. A.—For a by-law "re" electric wires. (13th May).
- 9— LAPOINTE, L. A.—"Re" establishment of municipal ice-houses. (13th May).
- 10— LAPOINTE, L. A.—For a by-law to suppress causes of fire. (13th May).
- 11— LAPOINTE, L. A.—To amend by-law No. 432 "re" taxes. (13th May).
- 12— LAPOINTE, L. A.—For a by-law to provide for the care of vacant lots. (13th May).
- 13— LAPOINTE, L. A.—To amend by-law No. 374 "re" false alarms. (13th May).
- 14— LAPOINTE, L. A.—"Re" vehicles proceeding to fires, etc. (13th May).
- 15— LAPOINTE, L. A.—For a by-law concerning alarm signals for certain vehicles. (13th May).

## BY-LAWS.

- 16— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law for a loan for permanent works. (12th February) (L. A. Lapointe).\*\*
- 17— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to establish a public library. (12th February). (Morin).\*
- 18— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 139 of St. Louis du Mile End. (19th Feb.) (Deguire).
- 19— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to regulate moving picture halls. (19th March). (Clément)
- 20— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law "re" storage of fireworks. (19th March). (Clément).

- 21.— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement "re" enlèvement du fumier. (9 avril) (Martin).
- 22.— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement concernant la circulation des autobus. (9 avril). (L. A. Lapointe).
- 23.— 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No 328 concernant la fermeture des magasins de bonne heure. (15 avril) (Bastien).
- 24.— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet d'établir un Bureau de Censure pour les vues animées. (22 avril). (Lapointe, L. A.)
- 25.— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement "re" enseignes électriques. (22 avril). (L. A. Lapointe)
- 26.— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 400 "re" enlèvement de la neige. (29 avril). (Martin).
- 27.— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement imposant une taxe sur les chauffeurs, etc. (6 mai). (Boyd).
- 28.— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement concernant la construction des édifices sur certaines rues (6 mai). (Ménard).
- 29.— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement concernant la construction des édifices sur l'avenue Esplanade. (6 mai). (Vandelac).
- 30.— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement concernant la construction des édifices sur le boulevard St-Laurent. (6 mai). (Vandelac).
- 31.— 1re, 2me et 3me lectures du règlement No 450 "re" circulation des voitures. (6 mai) (Tétreau).

## SUR LE BUREAU

RAPPORT DU BUREAU DES COMMISSAIRES, pour réparer une somme de \$781,650. (13 mai).

RAPPORT DU BUREAU DES COMMISSAIRES, pour acheter un terrain de M. Charles Larin. (13 mai).

NOTE.—Les item marqués ainsi: \* ont été appelés et et n'ont pas été pris en délibération (\* une fois; \*\* deux fois).

- 21.— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law "re" removal of manure. (9th April) (Martin).
- 22.— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to regulate the circulation of autobusses. (9th April) (L. A. Lapointe).
- 23.— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 328 concerning early closing of stores. (15th April) (Bastien).
- 24.— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to establish a Board of Censorship for moving pictures. (22nd April). (Lapointe, L. A.)
- 25.— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law "re" electric signs. (22nd April) (Lapointe, L. A.)
- 26.— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend By-law No 400 "re" removal of snow. (29th April) (Martin).
- 27.— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to levy a tax upon chauffeurs, etc. (6th May). (Boyd).
- 28.— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to regulate buildings on certain street. (6th May). (Ménard)
- 29.— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to regulate buildings on Esplanade Ave. (6th May) (Vandelac)
- 30.— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to regulate buildings on St. Lawrence Boulevard. (6th May) (Vandelac).
- 31.— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 450 "re" street traffic. (6th May) (Tétreau).

## ON THE TABLE

REPORT BOARD OF COMMISSIONERS.—To apportion a sum of \$781,650. (13th May).

REPORT BOARD OF COMMISSIONERS.—To purchase a piece of land from Mr. Charles Larin. (13th May).

NOTE.—Items marked thus: \* were called and not proceeded with (\* once, \*\* twice).



# AVIS PUBLIC

REGLEMENTS Nos. 451 ET 452

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Montréal, en vertu des pouvoirs que lui confère la charte de ladite Cité, a adopté un règlement intitulé "Règlement No 451 amendant le règlement No 432 concernant les contributions foncières, la taxe d'affaires, la taxe de l'eau, la taxe sur le capital, les taxes personnelles et les permis (licences)", et aussi un règlement intitulé "Règlement No 452 amendant le règlement No 496 concernant les marchés."

L. O. DAVID,  
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,  
Hôtel de Ville,  
Montréal, 14 mai 1912.



# PUBLIC NOTICE

BY-LAWS Nos. 451 AND 452

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Council of the City of Montreal, in virtue of the powers conferred upon it by the Charter of the said City, has adopted a by-law known as "By-law No. 451 to amend By-law No. 432 concerning assessments on real estate, business tax, water rate, tax on capital, personal taxes and licences", and also a by-law known as "By-Law No. 452 to amend by-law No. 296 concerning Markets."

L. O. DAVID,  
City Clerk.

City Clerk's Office,  
City Hall,  
Montreal, May 14th 1912.



# CITE DE MONTREAL

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS —  
DEPARTEMENT DE LA VOIRIE

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées aux Commissaires et déposées à leur bureau, à l'Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à midi, le 28 mai 1912, pour la construction de pavages dans les rues suivantes, à savoir:

Rue	Montant du dépôt
Rue St-Antoine, de la rue Guy aux anciennes limites.	\$2,000.00
Rue St-André, de la rue Roy à la rue Marie-Anne.	350.00
Rue Cadieux, de la rue Craig à la rue Ontario	150.00
Rue St-Dominique, de la rue Craig à la rue Ontario.	1,600.00
Rue Chatham, de la rue St-Jacques à la rue St-Antoine.	400.00
Rue Drummond, de la rue Sherbrooke à l'Avenue des Pins.	1,300.00
Ruelle Fortification, de la rue St-François-Xavier à la rue St-Pierre.	250.00
Rue Grey Nun, de la rue Wellington à la rue William.	200.00
Rue St-Gabriel, de la rue des Commissaires à la rue St-Paul.	30.00
Rue Lafour, de la rue Ste-Monique au Carré Victoria.	500.00
Rue Longueuil, de la rue William à la rue Notre-Dame.	300.00
Rue Marie-Anne, de l'avenue Papineau à la rue Parthenais.	1,200.00
Rue Notre-Dame, de la rue Frontenac au pont du C. P. R.	800.00
Rue Papineau, de la rue Sherbrooke à l'Avenue Mont-Royal.	3,000.00
Rue Parthenais, de la rue Ste-Catherine à la rue Ontario.	1,500.00
Rue Port, de la rue des Commissaires à la Place Youville.	100.00
Rue Séminaire, de la rue Ottawa à la rue McCord.	400.00
Rue St-Urbain, de la rue Craig à la rue Ste-Catherine.	1,000.00

Les cahiers des charges pourront être examinés et les formules de soumissions, avec tous les renseignements voulus, pourront être obtenus au bureau de l'Ingénieur Surintendant de la Voirie.

Toutes soumissions qui n'auront pas été faites sur les susdites formules, et qui n'auront pas été mises dans les enveloppes imprimées à cette fin, seront écartées.

Un chèque certifié au montant ci-haut mentionné devra accompagner chaque soumission et être enfermé avec la soumission.



# CITY OF MONTREAL

DIRECTION OF PUBLIC WORKS. — ROAD DEPARTMENT

NOTICE TO CONTRACTORS

SEALED TENDERS, addressed to the Commissioners and deposited in their office, at the City Hall, will be received until noon, the 28th May 1912, for the construction of pavements in the following streets, viz:

Street	Amount of deposit
St. Antoine St., from Guy St. to old limits.	\$2,000.00
St. André St. from Roy St. to Mary-Ann St.	350.00
Cadieux St., from Craig St. to Ontario St.	150.00
St. Dominique, from Craig St. to Ontario St.	1,600.00
Chatham St. from St. James St. to St. Antoine Street.	400.00
Drummond St., from Sherbrooke St. to Pine Avenue.	1,300.00
Fortification Lane, from St. Frs. Xavier St. to St. Peter St.	250.00
Grey Nun St., from Wellington St. to William Street.	200.00
St-Gabriel St., from Commissioners St. to St-Paul St.	30.00
Latour St., from St. Monique St., to Square Victoria.	500.00
Longueuil St., from William St. to Notre Dame Street.	300.00
Mary-Ann St., from Papineau Avenue to Parthenais St.	1,200.00
Notre-Dame St., from Frontenac St. to C. P. R. bridge.	800.00
Papineau Avenue, from Sherbrooke St. to Mount Royal Avenue.	3,000.00
Parthenais St., from St. Catherine St. to Ontario St.	1,500.00
Port St., from Commissioners St. to Youville Place.	100.00
Seminary St., from Ottawa St. to McCord St.	400.00
St. Urbain St., from Craig St. to St. Catherine Street.	1,000.00

Specifications may be examined and blank forms of tender with all the required information may be obtained in the office of the Engineer Superintendent of Road Department.

All tenders not made on the above mentioned forms and not sent in the printed envelopes for that purpose, will not be entertained.

A certified cheque of the amount mentioned above, will have to accompany each tender and be enclosed with the

La plus basse ni aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés par le Bureau des Commissaires, à leur assemblée régulière, dans leur salle de délibérations, à midi, le 28ème jour de mai 1912.

Par ordre du Bureau des Commissaires,

L. N. SENECAI,

Secrétaire.

Bureau des Commissaires,

Hôtel de Ville.

Montréal, 13 mai 1912.



## RUE LESPERANCE

EFFACEMENT DES LIGNES HOMOLOGUEES DE LA RUE LESPERANCE, DANS LE QUARTIER HOCHELAGA DE LA CITE DE MONTREAL

AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Cité de Montréal, par ses conseils et procureurs soussignés, présentera une requête à la Cour Supérieure du District de Montréal, dans la Province de Québec, siégeant en la division de pratique (chambre No. 31) au palais de justice de cette Cité, mardi le onzième jour de juin prochain, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que conseil pourra être entendu, pour demander que le plan homologué du quartier Hochelaga de la Cité de Montréal soit modifié en effaçant les lignes homologuées de la rue Lesperance, du côté nord de la rue Forsyth—vers le nord au côté sud-ouest de droit de passage de la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique, tel qu'indiqué sur le plan qui sera produit avec ladite requête.

ETHIER, ARCHAMBAULT, LAVALLEE,  
DAMPHOUSSE, JARRY & BUTLER,

Procureurs de la Cité de Montréal.

Hôtel de Ville,  
Montréal, 14 mai 1912.



## Avenue Notre-Dame de Graces

ETABLISSEMENT DE LIGNES HOMOLOGUES SUR L'AVENUE NOTRE-DAME DE GRACES, LOTS Nos. 197 ET 198 DE LA PAROISSE DE MONTREAL, DANS LE QUARTIER NOTRE-DAME DE GRACES DE LA CITE DE MONTREAL.

AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Cité de Montréal, par ses conseils et procureurs soussignés, présentera une requête à la Cour Supérieure du District de Montréal, dans la Province de Québec, siégeant comme division de pratique en la chambre No 31 au Palais de Justice de cette Cité, mardi, le onzième jour de juin prochain, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que conseil pourra être entendu, pour demander que le plan homologué du quartier Notre-Dame de Grâces de ladite Cité soit modifié en y établissant des lignes homologuées sur l'avenue Notre-Dame de Grâces, lots Nos. 197 et 198 de la paroisse de Montréal, le tout tel qu'indiqué sur le plan qui sera produit avec ladite requête.

ETHIER, ARCHAMBAULT, LAVALLEE,  
DAMPHOUSSE, JARRY & BUTLER,

Procureurs de la Cité de Montréal.

Hôtel de Ville,  
Montréal, 17 mai 1912

said tender.

The lowest or any tender will not necessarily be accepted.

The tenders will be opened in the presence of the interested parties, by the Board of Commissioners, at noon, the 28th day of May 1912.

By order of the Board of Commissioners,

L. N. SENECAI,  
Secretary.

Board of Commissioners,

City Hall,

Montreal, May 13th 1912.



## LESPERANCE ST.

ERASURE OF THE HOMOLOGATED LINES OF LESPERANCE STREET, IN THE HOCHELAGA WARD OF THE CITY OF MONTREAL.

PUBLIC NOTICE.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the City of Montreal will, by and through their undersigned attorneys and counsel, present to the Superior Court for the District of Montreal, in the Province of Quebec, sitting in the division of practice, (room No. 31) at the Court House of this City, on Tuesday, the eleventh day of June next, at half past ten o'clock in the forenoon or so soon as counsel can be heard, a petition asking that the homologated plan of Hochelaga Ward of the City of Montreal be modified by erasing the homologated lines of Lesperance street, from the north side of Forsyth street, northwards, to the southwest side of the Canadian Pacific Railway company's right of way, as indicated on the plan to be filed with said petition.

ETHIER, ARCHAMBAULT, LAVALLEE,  
DAMPHOUSSE, JARRY & BUTLER,

Attorneys for the City of Montreal

City Hall,  
Montreal, May 14th 1912.



## Notre-Dame de Graces Avenue

PLACING OF HOMOLOGATED LINES, ON NOTRE-DAME DE GRACES AVENUE, LOTS Nos. 197 AND 198 OF THE PARISH OF MONTREAL, IN THE NOTRE-DAME DE GRACES WARD OF THE CITY OF MONTREAL.

PUBLIC NOTICE.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the City of Montreal, will, by and through their undersigned Attorneys and Counsel, present to the Superior Court for the District of Montreal, in the Province of Quebec, sitting as practice division in room No. 31, at the Court House of this City, on Tuesday, the eleventh day of June next, at half past ten o'clock in the forenoon or as soon as Counsel can be heard, a petition asking that the homologated plan of Notre-Dame de Grâces Ward of the said City be modified by placing thereon homologated lines, on Notre-Dame de Grâces Avenue, lots Nos. 197 and 198 of the parish of Montreal, the whole as indicated on the plan to be filed with said petition.

ETHIER, ARCHAMBAULT, LAVALLEE,  
DAMPHOUSSE, JARRY & BUTLER,

Attorneys for the City of Montreal

City Hall,  
Montreal, May 17th 1912.





# CITE DE MONTREAL

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS. —

## DEPARTMENT DES EGOUTS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées aux Commissaires et déposées à leur Bureau, à l'Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à midi le 28 mai 1912 pour la construction du débouché du Bassin Elgin, à partir de la rue des Commissaires à la rue Craig, y compris la station de Pompe, la machinerie, l'égout dans la tranchée ouverte et l'égout dans le tunnel.

Toutes soumissions qui n'auront pas été faites sur les formules fournies par la Cité et qui n'auront pas été mises dans les enveloppes imprimées qui seront fournies à cette fin, seront écartées.

Les plans pourront être examinés et copies des cahiers des charges et des blancs de soumissions avec tous les renseignements voulus pourront être obtenus au bureau de l'Ingénieur Surintendant des Egouts, sur dépôt de la somme de \$15.00. Ce dépôt sera remboursé à ceux seulement qui auront déposé leurs soumissions, conformément à l'avis aux entrepreneurs.

La plus basse, ni aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés, par le Bureau des Commissaires, à leur assemblée régulière, dans la salle de délibération, à midi, le 28 mai, 1912.

Par ordre du Bureau des Commissaires,

L. N. SENECAL,  
Secrétaire

Bureau des Commissaires,  
Hôtel de Ville,  
Montréal, le 28 mai 1912.



# Aves. MARCIL et BULLER

EXTENSION DES LIGNES HOMOLOGUEES DES AVENUES MARCIL ET BULLER, DE LEUR FIN OUEST ACTUELLE A LA LIGNE DU COTE EST DE LA RUE DROLET, DANS LES QUARTIERS LAURIER ET ST-DENIS DE LA CITE DE MONTREAL.

## AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Cité de Montréal, par ses conseillers et procureurs soussignés, présentera une requête à la Cour Supérieure du District de Montréal, dans la Province de Québec, siégeant en la division de pratique (chambre No. 31) au palais de justice de cette Cité, mardi le onzième jour de juin prochain, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que conseil pourra être entendu, pour demander que le plan homologué des quartiers Laurier et St-Denis de ladite Cité, soit modifié en étendant les lignes homologuées des avenues Marcil et Buller, de leur fin ouest actuelle à la ligne du côté est de la rue Drolet, tel qu'indiqué sur le plan qui sera produit avec ladite requête.

ETHIER, ARCHAMBAULT, LAVALLEE,  
DAMPHOUSE, JARRY & BUTLER,

Procureurs de la Cité de Montréal

Hôtel-de-Ville,  
Montréal, 14 mai 1912.



# CITY OF MONTREAL

DIRECTION OF PUBLIC WORKS

## SEWER DEPARTMENT

SEALED TENDERS, addressed to the Board of Commissioners and deposited in their office at the City Hall, will be received until noon May 28th 1912, for the construction of the Elgin Basin Outlet, from Commissioners street to Craig street, including Pump House, Machinery, sewer in open cut and sewer in tunnel.

All tenders not made on the proper forms and not sent in the printed envelopes for that purpose will not be entertained.

Plans can be examined and copies of the specifications and blank forms of tender, with all the required information, can be obtained in the office of the Engineer Superintendent of Sewers, on deposit of the sum of \$15.00. This deposit will be reimbursed only to those who have deposited their tenders, in accordance to the notice to contractors

The lowest or any tender will not necessarily be accepted.

The tenders will be opened in presence of the interested parties by the Board of Commissioners, at noon, May 28th 1912.

By order of the Board of Commissioners,

L. N. SENECAL,  
Secretary.

Board of Commissioners,  
City Hall,  
Montreal, May 15th 1912.



# MARCIL and BULLER Ave.

EXTENSION OF HOMOLOGATED LINES OF MARCIL AND BULLER AVENUES, FROM THEIR PRESENT WEST END TO EAST SIDE LINE OF DROLET ST. IN LAURIER AND ST. DENIS WARDS OF THE CITY OF MONTREAL.

## PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the City of Montreal will, by and through their undersigned attorneys and counsel, present to the Superior Court for the District of Montreal, in the Province of Quebec, sitting in the division of practice (room No. 31) at the Court-House of this City, on Tuesday, the eleventh day of June next, at half past ten o'clock in the forenoon or as soon as counsel can be heard, a petition asking that the homologated plan of Laurier and St. Denis wards of the City of Montreal be modified by extending the homologated lines of Marcil and Buller Avenues, from their present west end to east side line of Drolet Street, as indicated on the plan to be filed with said petition.

ETHIER, ARCHAMBAULT, LAVALLEE,  
DAMPHOUSE, JARRY & BUTLER,

Attorneys for the City of Montreal

City Hall,  
Montreal, May 14th 1912.



MUTATIONS DE PROPRIETÉS. Suite. — TRANSFERS OF PROPERTIES. Cot.

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER—(Suite—Continued)

Table with columns: Quartier - Ward, No. d'enregistrement - Registration Number, Date de l'enregistrement - Date of registration, Date du contrat - Date of deed, Vendeur - Vendor, Acquéreur - Purchaser, No. du cadastre - Cadastral number, Etendue - Area, Rue - Street, Genre - a - Descript., Prix - Price.

